

# Introduction

En 1985, cinq œuvres francophones sont inscrites au programme des collèges : *les Contes d'Amadou Koumba*, les *Nouveaux Contes d'Amadou Koumba* de Birago Diop et *L'Enfant Noir* de Camara Laye pour les classes de sixième et de cinquième ; pour la quatrième et la troisième, *Nedjma* de Kateb Yacine et *Les Bouts de Bois de Dieu* de Sembène Ousmane (Arrêté du 14 novembre).

En 1986, quatre œuvres de Léopold Sedar Senghor sont inscrites au programme commun des trois agrégations de lettres : *Chants d'Ombre*, *Hosties noires*, *Ethiopiennes*, *Nocturnes* (B. O. du 8 mai). Prendre rang, de son vivant, parmi les classiques de la littérature française - ces auteurs que de futurs professeurs vont étudier dans leurs classes - n'est pas seulement un privilège réservé à de rares élus, mais une consécration pour un écrivain contemporain, en particulier pour un écrivain francophone.

Quelques réserves que l'on puisse faire sur le choix de *Nedjma*, roman symbolique et mythique à la composition déroutante pour un lecteur occidental, qu'il est bien plus judicieux d'aborder en première ou en terminale, il faut saluer ces deux initiatives concomitantes. En faisant entrer les littératures - non européennes - d'expression française dans le panthéon scolaire, elles mettent fin à l'ostracisme qui les frappait jusque-là. Les programmes recommandaient certes la lecture d'œuvres francophones depuis 1978, mais elles demeuraient reléguées dans la marginalité tant qu'aucun titre n'était proposé.

Bien avant les instructions officielles, depuis plus d'une trentaine d'années, on trouve cependant quelques écrivains francophones dans les manuels de français. Des poèmes africains et canadiens ont été proposés au baccalauréat pour le commentaire composé : « Mon pays » de Gilles Vigneault (Caen, 1978) ; de Senghor, « Femme Noire » (Lille, 1979) ou « A New York » (Grenoble, 1979, épreuve anticipée), alors que, précédemment, seuls les candidats de Dakar ou des Afars et des Issas étaient invités à se pencher sur des œuvres francophones.

Manuels, programmes, examens et concours n'ont-ils pas toujours été les étapes obligatoires - et convoitées - du *curriculum honorum* de tout candidat à cette immortalité que confère la tradition scolaire et universitaire ? Quand un écrivain est étudié dans les classes, ou bien il est déjà un classique ou bien il a des chances de le devenir. Or les manuels contemporains accueillent volontiers les œuvres les plus diverses, car depuis les années 1970, le cercle, très fermé jusqu'alors, des classiques a éclaté : les canons scolaires ont perdu de leur rigidité.

Mais s'il est facile d'entrer dans les manuels, il est plus difficile d'y conserver une place pendant plusieurs décennies. Des survivants qui, au début de ce siècle, semblaient assurés n'ont pas résisté à l'épreuve du temps : Florian et Gilbert, Eugène Manuel et Pierre Loti sont tombés en disgrâce. L'école n'est pas seulement un conservatoire de la tradition : en même temps qu'un savoir, elle diffuse des réputations. Son rôle n'est pas de les créer, mais elle y contribue, ne serait-ce qu'en familiarisant les élèves avec des noms sur lesquels peuvent être braqués, à notre époque de médias, les projecteurs de l'actualité.

Cette étude s'inscrit dans les deux domaines complémentaires de la culture et de la pédagogie. Son projet est de dresser l'inventaire, dans les manuels contemporains, des écrivains francophones, des œuvres et des thèmes qu'ils privilégient, et de comparer l'image qu'ils donnent des civilisations d'expression française avec celle que véhiculaient les manuels depuis la réforme de l'enseignement public (mars 1881 - fin 1883) par Jules Ferry.

Quel bagage culturel les écrivains francophones permettent-ils d'acquérir ou de consolider et quelle place occupent-ils par rapport aux écrivains français, classiques ou contemporains ? Cette initiation à des cultures de notre temps, non occidentales, mais qui se réclament aussi du legs occidental, est-elle donnée en sixième ou en première ou dès l'école primaire ?

Toute culture s'appuyant sur une pédagogie, il faut aussi se demander comment les écrivains francophones sont présentés : comme des *minores* ou comme les pairs d'un Camus ou d'un Malraux, d'un Tournier ou d'une Marguerite Yourcenar ? Leurs œuvres voient-elles leur spécificité reconnue ou bien apparaissent-elles comme des variantes exotiques de la littérature française, comme de simples départements reliés au passé colonial ?

Cette dernière question débouche inévitablement sur le contenu idéologique des manuels, plus ou moins marqué selon l'époque. Pour

mesurer l'évolution, en l'espace d'un siècle, de l'image du Noir ou de l'Arabe, il a paru nécessaire non seulement d'interroger les manuels de littérature et de lecture du début du XXe siècle et de la fin du XIXe, mais aussi d'explorer le domaine des sciences humaines, histoire et géographie. Dans les recueils littéraires contemporains, les paramètres retenus sont, outre les aires francophones et la stature de l'écrivain, la longueur, la fréquence et la variété des textes.

La première partie de notre étude cherchera à préciser l'image qu'à travers le filtre des manuels scolaires, deux ou trois générations de Français ont pu retenir de l'indigène sous le regard du colonisateur, de 1881 à la décolonisation (1962) : bon sauvage ou féroce cannibale, demi-civilisé ou représentant d'une vieille civilisation, l'indigène vit dans un milieu décrit avec force détails ; la riche moisson des contes permet de découvrir son âme ; mais a-t-il une Histoire ?

La deuxième partie montrera, en regard, l'image que les anciens colonisés donnent d'eux-mêmes, depuis que les écrivains francophones sont entrés dans les manuels : c'est grâce à leur maîtrise de notre langue au sein d'une communauté de langue française qu'ils peuvent se faire entendre ; leur émergence s'est faite en deux temps, d'abord à partir de 1955 dans l'enseignement primaire et le premier cycle du secondaire, puis à partir de 1970 dans le second cycle ; mais cette percée ne s'inscrit-elle pas dans un mouvement plus vaste, un changement des mentalités caractérisé par l'ouverture à l'« autre » ?



# Prolégomènes

Le nombre des manuels est étroitement lié au taux de scolarisation ; leur histoire, aux programmes. Le taux de scolarisation a régulièrement augmenté depuis le début du XIXe siècle, mais si, dans le primaire, il se contente, après 1882, de suivre l'évolution démographique, il ressortit, dans le secondaire, à un projet de société. C'est seulement à partir de 1945 que le gonflement des effectifs s'accroît très nettement : naguère réservé à une élite, l'enseignement secondaire s'ouvrira progressivement à un public plus large.

Les remaniements des programmes révèlent, surtout dans le secondaire, une alternative dans les objectifs - entre un enseignement pratique, voire utilitaire, et un enseignement libéral - et dans la réalisation - entre un retour à la tradition et un esprit novateur. Deux réformes dominent le XXe siècle, celles de 1902 et de 1969.

En 1902, le principe d'un enseignement secondaire unifié met un terme au « dualisme pédagogique » qui opposait jusque-là l'enseignement moderne à l'enseignement classique. Désormais il n'y aura plus de manuels pour la 4e classique et la 3e moderne, mais un manuel pour la classe de 4e, un autre pour la 3e classique ou moderne.

La seconde est celle des années 60, 1963 avec la création des collèges d'enseignement secondaire, et surtout 1969, qui apporte des transformations profondes dans les programmes, l'esprit et les méthodes, avec l'institution du tiers temps pédagogique, le culte de l'interdisciplinarité et le rejet de l'histoire et de la géographie parmi les disciplines d'éveil.

## **Petite histoire du manuel scolaire**

C'est sous la Révolution que le manuel scolaire acquiert un statut législatif, mais l'expression elle-même ne tend à prévaloir sur « livre de classe » qu'en 1957.

Objet familial, renouvelé à un rythme rapide, tous les quatre ans en moyenne, il est concurrencé aujourd'hui par l'audio-visuel - vidéo-cassettes, bandes magnétiques et logiciels - et par les textes photocopiés ou photocopiés. Au siècle dernier, il était, au contraire, rare et paré du prestige du savoir, apanage du maître, presque autant que le bréviaire celui du curé. Naguère objet de respect, souvent livre de lecture familiale, il s'est banalisé aujourd'hui en se multipliant. Objet personnel enfin, dans l'enseignement secondaire, il était entouré de soins, transmis d'une génération à l'autre ; aujourd'hui, c'est souvent la municipalité qui le loue à l'élève, et, comme tout ce qui est gratuit ou presque, il s'est dévalorisé.

Le premier livre scolaire sorti des presses françaises, vers 1470, est un « modèle de style latin » destiné à la jeunesse, *Les Lettres de Gasparin de Pergame* (*Gasparini pergamensis clarissimi oratoris epistolarum liber feliciter incipit*). De Rabelais à nos jours, l'histoire littéraire est jalonnée de manuels tantôt vilipendés, tels ces livres de rhétorique et de grammaire latine que Gargantua apprend par cœur, tantôt salués comme des modèles du genre, depuis le *De civilitate morum puerilium* (1530) d'Erasmus ou l'*Orbis Sensualis Pictus* (1658) de Comenius jusqu'aux Malet-Isaac et aux Lagarde et Michard contemporains, en passant par des ouvrages à la longévité exceptionnelle comme le *Jardin des Racines grecques* (1657) de Lancelot, qui termina sa carrière sous le ministère de Victor Duruy.

Les adversaires et les détracteurs ne lui ont pas manqué. Le plus célèbre est Rousseau, qui se défie de l'éducation livresque au point de ne mettre entre les mains de son Emile qu'un seul ouvrage : ni manuel scolaire, ni grand classique grec ou latin, c'est « le plus heureux traité d'éducation naturelle », *Robinson Crusô*, un roman.

L'essor du livre scolaire date de la Révolution. Comme les Réformateurs, les Révolutionnaires savent que, pour changer la société, il faut commencer par l'éducation du peuple. Danton n'avait-il pas affirmé : « Après le pain, l'éducation est le premier besoin du peuple » ? A cette époque, le cours magistral reste primordial ; le livre, qui en répète ou en prolonge le message, secondaire. Néanmoins, la Convention charge son Comité d'Instruction Publique de lui présenter des livres de connaissances élémentaires, le Consulat crée une commission d'examen des livres classiques et, en 1817, la Société pour l'Instruction Elémentaire lance un concours pour susciter « le meilleur livre destiné à servir de lecture au peuple des villes et des campagnes ».

Dans la deuxième moitié du XIXe siècle, l'enseignement mutuel propage des manuels uniformes et la table-pupitre paraît au moment où se répand l'usage du livre individuel. Entre 1820 et 1870, on assiste déjà, selon P. Gerbod, à la « marée montante » des manuels d'histoire, par exemple. L'époque où les enfants apportaient aux petites écoles une *Imitation de Jésus-Christ*, une Bible, un almanach ou des contrats de famille sur lesquels le maître leur apprenait à lire est à présent révolue. Il fallut apprendre à lire et à écrire à tous les petits Français...

Avec la création d'un enseignement primaire obligatoire et l'aménagement des programmes du secondaire naissent de nouveaux livres. « Les manuels d'histoire se multiplient d'année en année. 150 sont publiés en 1880, 90 en 1893, 75 en 1910. Le rythme annuel de production se ralentit dans les années 1920 avec une moyenne d'une trentaine de livres d'histoire. »<sup>1</sup>. Il en va de même pour les autres disciplines.

Avec la démocratisation de l'enseignement secondaire après 1945 et la prolongation de la scolarité obligatoire en 1959, le même phénomène se reproduit au XXe siècle. De plus, 1951 marque un tournant dans l'histoire du livre scolaire : grâce à la loi Barangé, les manuels vont être renouvelés plus rapidement et l'on n'en verra plus servir pendant plusieurs décennies - jusqu'à trente ans dans les campagnes, où l'on ne remplaçait que les livres hors d'usage !

« Un véritable Pactole s'est mis à couler ainsi vers nos écoles pour leur équipement (...) et, au moins dans les premières années, pour l'achat des livres et fournitures scolaires »<sup>2</sup>.

### **Intérêt de l'étude des manuels**

C'est depuis une vingtaine d'années seulement que d'outil pédagogique le manuel scolaire est devenu objet d'étude. Cette démarche se justifie par sa double fonction : miroir de la société de son temps, il participe aussi à la construction de la société future.

---

<sup>1</sup> P. Gerbod, « A propos des manuels d'histoire », colloque de Montpellier, janv. 1984, Actes publiés par le C.N.D.P., juin 1984, p. 100 et 102.

<sup>2</sup> *Encyclopédie pratique de l'éducation en France*, S.E.D.E., 1960, p. 606. R. Estivals (*Le Livre dans le Monde*, Retz, 1983) montre bien une évolution parallèle entre l'édition et la scolarisation, mais ne donne pas la proportion des manuels scolaires dans l'ensemble de la production des livres. Sur les 14 849 livres édités en 1889 (année record), il est certain que les manuels scolaires forment une partie importante (p. 59).

Abrégé des connaissances d'une époque, il est un instrument du savoir : avec un décalage de quelques années - ou décennies -, il communique, pour chaque tranche du passé, ce qu'était l'état du savoir.

Objet de consommation courante, il est périssable, parce qu'on le manipule, mais surtout parce qu'il est vite périmé. D'abord livre d'actualité, il devient désuet dès que les programmes changent, surtout en histoire. Ou bien il est mis à jour dans une édition revue et corrigée ou bien il meurt, voué au pilon, à la décharge publique ou au musée.

Outil pédagogique, il exprime options et priorités éducatives. Le non-dit est aussi éloquent que le dit ; le choix, la place et l'importance des illustrations par rapport au texte sont révélatrices. L'appareil pédagogique (notes, questions, directions de travail) oriente la réflexion de l'élève, la préface éclaire les intentions de l'auteur.

Véhicule d'un savoir, il est aussi un *speculum mundi* ; il renseigne sur les connaissances qu'une société veut inculquer aux jeunes générations. Il permet, par la comparaison du présent avec le passé, de mesurer une évolution, une stagnation ou une régression.

Reflet d'une société, il est enfin l'artisan d'un projet de société : il ne veut pas seulement instruire, mais aussi éduquer ; il transmet des connaissances et des idées. Aussi son contenu suscite-t-il périodiquement controverses et polémiques.

L'école laïque n'est pas moins vigilante que l'Eglise. Celle-ci le soumettait, avant la publication, à l'*imprimatur* ; celle-là passe son contenu au crible, après. L'une et l'autre interdisent l'usage de certains livres de classe : en 1892-1893, des manuels d'histoire comme ceux de l'abbé Courval et du Père Loriquet, l'*Histoire de France à l'usage du cours élémentaire* de Gustave Hervé et de Georges Clémendot. Le manuel de morale de Dès connaît le même sort.

En 1909 se déclenche la « guerre des manuels », au terme de laquelle quatorze ouvrages sont condamnés par les évêques de France, huit manuels d'histoire, six de morale et d'instruction civique. Après la guerre de 1914-1918, c'est au nom de la compréhension entre les peuples que des commissions internationales analysent les manuels de divers pays. La Société des Nations en 1925, le congrès pour l'enseignement de l'histoire tenu à La Haye en 1932 sous la présidence de l'historien espagnol Altamira, l'U.N.E.S.C.O. après la

deuxième guerre mondiale, s'emploient, dans un effort de coopération internationale, à traquer les phrases entachées de chauvinisme ou de bellicisme et à clouer au pilori les manuels qui les tolèrent. Aujourd'hui enfin, la grande presse se fait régulièrement l'écho des inquiétudes de diverses associations devant les lacunes, les erreurs manifestes ou les glissements tendancieux relevés dans les manuels en usage dans les établissements scolaires<sup>3</sup>.

Les mêmes faits ne s'enseignent pas partout de la même façon. «Le souvenir d'Attila demeure celui d'un souverain très bon, fort amène : une haute personnalité, de celles qui dominent l'histoire»<sup>4</sup> : voilà ce qu'apprennent les petits Turcs, alors que pour les petits Français il figure, à côté d'un Néron ou d'un Hitler, parmi les monstres de l'Histoire. La crainte qu'un manuel puisse être «un poison méthodiquement versé»<sup>5</sup> n'agit pas seulement les pédagogues et les instances officielles, mais même les organismes privés. C'est ainsi que l'Advertising Federation of America réussit à faire boycotter un manuel d'histoire qui dénonçait les effets abêtissants de la publicité en 1939.

Objet culturel et idéologique, le manuel dispense un savoir et exerce un pouvoir : à ces deux titres sa rédaction requiert vigilance et honnêteté intellectuelle.

## **Le corpus**

### **Les niveaux et les sections**

Les manuels de l'école primaire ont suscité plus d'études que ceux des lycées. Aussi nous a-t-il paru intéressant d'élargir notre champ d'investigation à l'enseignement secondaire, y compris les quatre enseignements que le secondaire a fini par absorber : l'enseignement secondaire des jeunes filles (1880-1925), l'enseignement secondaire spécial (1847-1902), les cours complémentaires (1886-1963) et

---

<sup>3</sup> En 1980, l'Association française «Islam et Occident» crée une commission de quatorze spécialistes, dont des historiens et des professeurs d'Université, pour examiner l'image de l'Islam à travers onze manuels d'histoire de 5e. Ses conclusions sont publiées en 1984 dans une brochure de quarante pages. Cf. *Le Monde*, des 3-4 mars 1985. Le même quotidien rend compte (5 oct. 1984) d'une autre lecture critique : trois manuels d'histoire de 3e et douze de terminale pour le P.A.C.E.J. (programme d'action et de coopération pour l'éducation juive).

<sup>4</sup> M. Ferro, *Comment on raconte l'histoire aux enfants*, Payot, 1981, p. 122.

<sup>5</sup> G. Champenois, *Le Sabotage officiel de l'histoire de France, 1930*, in Gerbod, *art. cité*, p. 103.

l'enseignement primaire supérieur (1887-1947). Parmi les manuels destinés à ces classes, beaucoup se sont révélés d'une grande richesse et d'une originalité qui, en français notamment, viennent de leur ouverture précoce aux littératures étrangères et aux récits de voyages, recommandés par les programmes dès 1893.

L'enseignement secondaire, élitiste jusqu'en 1945, ne rassemblait qu'une fraction de la population ; l'enseignement primaire supérieur (E. P. S.) eut un tel succès que, vingt ans après sa création, il avait déjà doublé ses effectifs (1881-1901), mais, talonné par les cours complémentaires, il sera bientôt dépassé par eux.

L'enseignement « spécial » ou « professionnel », fondé par le ministre Salvandy en 1847, n'est organisé qu'à partir de 1863 par Victor Duruy : il comporte alors un cycle de quatre ans. Jules Ferry le porte à cinq ans et lui donne l'appellation d'« enseignement secondaire spécial ».

Initialement (1886) prévus pour les enfants qui désiraient poursuivre leurs études primaires au-delà de l'âge scolaire, les cours complémentaires préparaient au Brevet Élémentaire, mais les réformes successives les confondirent avec l'enseignement du second degré.

L'enseignement primaire supérieur est destiné aux élèves issus de l'école primaire élémentaire : au cours d'une scolarité de trois ans, ils sont dirigés, à partir de la deuxième année, soit dans une section d'« enseignement général », soit dans des sections « à caractère professionnel, agricole, industriel, commercial et maritime »<sup>6</sup>.

## La méthode

L'absence d'un catalogue recensant tous les livres scolaires, discipline par discipline, depuis la Révolution jusqu'à nos jours<sup>7</sup>, interdit toute prétention à l'exhaustivité surtout pour une période aussi longue que celle que nous avons envisagée. Il est hors de doute qu'un certain nombre de manuels ont échappé à notre investigation. Les deux autres

---

<sup>6</sup> A. Chervel, *Les auteurs français, latins et grecs au programme de l'enseignement secondaire de 1800 à nos jours*, Paris, I.N.R.P., 1986, p. 249.

<sup>7</sup> C'est le projet qu'Alain Choppin est en train de réaliser à l'I.N.R.P. avec la banque de données : « Emmanuelle ou Répertoire des livres scolaires français de la Révolution à nos jours » (Service d'Histoire de l'Éducation).

solutions qui s'offrent au chercheur sont l'échantillonnage et l'examen des manuels les plus répandus.

L'échantillonnage par tirage au sort<sup>8</sup>, fondé sur des critères mathématiques, loi des grands nombres et calcul des probabilités, offre certes des garanties de représentativité et d'objectivité. Mais pourquoi risquer de passer sous silence dans les manuels contemporains, tel texte de Senghor ou de Vigneault, et, dans les plus anciens, tel extrait de Fromentin ou tel portrait de l'Annamite ?

Pour une étude qualitative comme la nôtre - l'étude quantitative exigeant une population d'ouvrages plus réduite - un travail portant essentiellement sur les manuels les plus employés, piliers des grandes maisons d'édition, paraissait plus raisonnable. Bien des collections couvrent tout l'enseignement secondaire, par exemple les Malet-Isaac ou, mieux encore, le secondaire et le primaire, comme Gallouédec et Maurette, le primaire et le premier cycle, comme Mironneau ou Besseige. Le retour des mêmes thèmes, des mêmes faits, des mêmes textes d'un cycle à l'autre, permet de dessiner des lignes de force.

Mais nous n'avons pas pour autant écarté les autres manuels, qui pouvaient apporter un texte original, une position opposée, l'exception qui confirme la règle. Nous nous sommes cependant fixé pour règle d'écarter les hapax, sauf à les signaler expressément dans le texte ou en note.

Reste la question des dates. Nous donnons la date de parution du manuel qui n'est pas forcément celle de la première publication. Quand cette date ne figure pas sur la première page nous avons adopté celle, conjecturale, établie par les soins de l'I.N.R.P. Un sondage comparatif avec la Bibliothèque Nationale portant sur cent manuels de français n'a révélé que 2 % d'erreurs. Sous bénéfice d'inventaire, ces dates ont des chances sérieuses d'être exactes.

Deux questions restent en suspens, la diffusion et l'audience des manuels. Les réticences des éditeurs à donner les chiffres des tirages contemporains nous ont fait renoncer à essayer d'en dresser le tableau. Certes nous avons appris que tel ouvrage est « sans doute celui qui a eu la moins bonne audience », mais sans autre précision. Pour les

---

<sup>8</sup> Méthode utilisée par P. Dandurand pour sa thèse, *Essai sur l'image de la société dans les manuels de lecture au cours moyen*, Paris, Thèse de doct. univ. 1963 : il tire au sort dix manuels par année, en partant d'une liste qui paraît exhaustive, celle du Catalogue général des Livres, édité chaque année à la rentrée scolaire par le Cercle de La Librairie.